

Commune de Val-de-Travers



Programme de législature 2021 – 2024

Bilan final (juin 2024)



SOMMAIRE

Sommaire	2
Message du Conseil communal	3
Fiche 1 : Habitat et Aménagement.....	4
Fiche 2 : Ecole.....	5
Fiche 3 : Accueil extrafamilial.....	6
Fiche 4 : Cadre naturel.....	7
Fiche 5 : Sécurité et bien-être.....	8
Fiche 6 : Implication citoyenne et domiciliation.....	9
Fiche 7 : Emploi et économie	10
Fiche 8 : Énergie	11
Fiche 9 : Tourisme.....	12

MESSAGE DU CONSEIL COMMUNAL

Guidant les actions du Conseil communal pour la quatrième législature de la commune de Val-de-Travers (2021-2024), le programme de législature a été présenté en juin 2021 à la population¹.

Décliné en neuf fiches thématiques, ce programme dressait un large panorama des enjeux à relever au cours des années à venir tout en visant une amélioration de la situation financière et une transition énergétique réussie.

Au terme de cette législature encore marquée par la pandémie de Covid-19, le Conseil communal présente aujourd'hui l'état de la situation des nombreux projets qui ont été entamés, lancés, terminés, envisagés ; il n'est pas inutile de souligner que plusieurs dossiers sont toutefois appelés à connaître encore des développements au cours des mois à venir, voire des prochaines années.

Si certains dossiers n'ont pas évolué aussi vite qu'imaginé en 2021, de nombreux autres ont été menés à terme dans un contexte global particulier mêlant pandémie, inflation, tensions géopolitiques mondiales et conjoncture économique relativement favorable surtout durant la deuxième partie de la législature.

Au final, le Conseil communal est satisfait des accomplissements communaux qui ont été réalisés en premier lieu pour les citoyennes et les citoyens de Val-de-Travers mais aussi pour rendre notre commune attractive autant pour de nouveaux habitantes et habitants que de nouvelles entreprises, les deux mouvements étant gage de prospérité et de développement.

Un chapitre se ferme aujourd'hui et un autre s'ouvrira le 1^{er} juillet 2024 avec une nouvelle législature (2024-2028) qui sera l'occasion de poursuivre le travail visant à renforcer notre commune et ses **qualités naturelles**.

Les dicastères mentionnés dans le présent document sont ceux qui étaient en place du début de la législature en janvier 2021 à fin février 2024, à savoir :

- Dicastère de l'administration et de la protection de la population (DAPP)
- Dicastère de la jeunesse et de l'enseignement (DJE)
- Dicastère du territoire, des sports et de la culture (DTSC)
- Dicastère des infrastructures (DI)
- Dicastère de l'économie, des finances et de la cohésion sociale (DEFCOS)

Val-de-Travers, le 12 juin 2024

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

Eric Sivignon
Président

Yves Fatton
Vice-président

Benoît Simon-Vermot
Secrétaire

Sarah Fuchs-Rota
Conseillère communale

Vacant

¹ www.val-de-travers.ch/sites/default/files/2021-06/programme-legislature-21-24-vf.pdf

Habitat et Aménagement

Planifier l'utilisation du territoire pour les quinze prochaines années

Rappel des objectifs attendus

A la suite de la révision de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) votée en 2014, les communes doivent mettre à jour leur plan d'aménagement local (PAL) pour répondre aux besoins de la population en matière d'utilisation du territoire pour les quinze prochaines années. Par décision du Conseil d'État, la commune doit réduire de 44 hectares les surfaces dédiées à l'habitation.

Actions réalisées

Au vu des enjeux présents et à venir en matière d'aménagement du territoire, une **urbaniste aménagiste a été engagée** pour mieux accompagner les dossiers en lien avec l'aménagement du territoire.

La **révision du PAL** a franchi de nombreuses étapes : la pré-étude et le projet de territoire ont été validés par le Canton en 2022. Le rapport principal est en cours de finalisation, avec notamment un nouveau plan de zone et un règlement harmonisé pour les neuf villages. Le dossier sera présenté au Conseil général en 2025.

En matière **d'appartements avec encadrement**, la législature aura vu deux premiers projets se concrétiser, le premier en lien direct avec la commune : celui de la coopérative Arc-en-ciel, au Pontet à Couvet, sur une parcelle communale.

Les projets de **protection contre les crues à Môtiers** et de **protection contre les chutes de pierres à Noiraigue** touchent à leur fin après 3 ans de travaux. Ils représentent près de 10 millions de francs d'investissements pour protéger les zones constructibles du territoire.

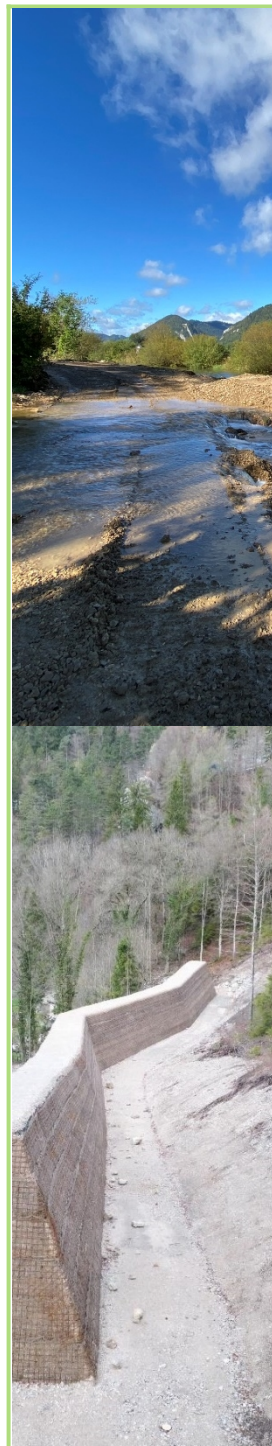
La **dépollution de l'ancien stand de tir de la Binrée** à Fleurier a été effectuée et le site ne présente plus aucune restriction d'usage ou de construction.

Après la **finalisation de la place de la gare à Fleurier**, la commune accompagne maintenant les projets de **réfection des gares de Couvet et de Môtiers** par transN. En parallèle, des pré-études ont été réalisées avec le Canton pour le **réaménagement des routes cantonales** qui traversent ces deux villages, dont la réfection est définie comme prioritaire par le Canton. Ces importants projets, similaires à ce qui a été fait à Travers, impliquent aussi une réfection totale des infrastructures en sous-sol (eaux claires et eaux usées). Des crédits seront sollicités fin 2024 et 2025 pour ces objets.

Actions en cours ou encore à venir

La révision du PAL sera présentée au Conseil général pour validation ; vu la complexité du dossier, de nombreuses oppositions devront être traitées dans les mois qui suivront. Les réaménagements des traversées de Couvet et de Môtiers seront aussi planifiés durant la législature, tout comme le développement du site Dubied.

Sur impulsion communale, la Fondation Henchoz, à Fleurier, travaille sur une labellisation de ses logements en appartements avec encadrement. La législature à venir verra également la mise à disposition d'une trentaine d'appartements labellisés aux Petits-Clos, à Fleurier, dans deux immeubles propriété de la Caisse de pensions de la fonction publique du canton de Neuchâtel (CPCN).



Dicastères concernés

DTSC

Aménagement

DEFCOS

Prévoyance sociale

DAPP

Sécurité de proximité

DI

Travaux publics
Eaux

Ecole

Poursuivre la transition vers une école inclusive et immersive

Rappel des objectifs attendus

Les enjeux et objectifs de législature s'articulaient autour de la transition de notre école du modèle intégratif vers un modèle à visée inclusive, mettant l'accent sur les solutions offertes aux enfants à besoins éducatifs particuliers. La réunification du demi-cycle 7/8 était également une priorité pour un suivi amélioré des élèves à l'orée de leur passage au cycle 3. Finalement, la pérennisation du programme PRIMA (programme d'enseignement de l'allemand par immersion) dans les filières actuelles, gardant en ligne de mire une globalisation du projet à l'ensemble du cercle, complétait le tableau de nos ambitions pour cette législature.

Actions réalisées

Le **soutien aux élèves à besoins éducatifs particuliers** est resté une priorité dans les projets d'amélioration de notre école, passant notamment par l'augmentation de la dotation en personnel du service socio-pédagogique et éducatif (SSPE) et du nombre d'éducateurs assistants en milieu scolaire déployés avec parcimonie dans les classes qui en ont besoin.

Suite à la rénovation d'un appartement au collège des Bayards, l'école a ouvert sa **structure « halterego »**, permettant aux élèves dont les difficultés sont d'ordre comportemental plutôt que pédagogique de disposer d'une fenêtre de répit dans un concept qui leur est dédié, dans le but de trouver des solutions à leur bien-être et à celui de leurs enseignants au moment de leur retour en classe. Un espace ressource a également été mis en œuvre au cycle 3, offrant une solution flexible et adaptée aux problématiques des élèves, tout en permettant l'inclusion des élèves issus de la migration.

Le **programme PRIMA a été poursuivi et développé** dans les cinq filières du cercle, complété par le projet ANIMA (ANnée d'Immersion en Allemand), mis en œuvre dans plusieurs classes et qui constitue une transition plus douce vers une intégration dans PRIMA.

A la fin de la législature, la direction d'école et son administration disposent d'un visage nouveau et adapté aux enjeux qui sont les leurs.

Finalement, **la nouvelle bibliothèque scolaire et publique** a vu le jour dans le cadre du projet d'extension de Longereuse, qui touche à sa fin.

Actions en cours ou encore à venir

- Poursuivre le projet pilote « halterego » et définir son visage définitif
- Planifier l'arrivée des élèves PRIMA au demi-cycle 7/8 et au cycle 3
- Finaliser la réunification du demi-cycle 7/8
- Anticiper les changements liés à la réforme de la maturité gymnasiale



école
jean jacques
rousseau



Dicastères concernés

DJE
Ecole

DI
Bâtiments

DTSC
Energie

Accueil extrafamilial

Finaliser la croissance de l'accueil extrafamilial et en optimiser la gestion

Rappel des objectifs attendus

La demande des parents en solution de garde professionnelle étant en constante augmentation, la priorité pour le service de l'accueil de l'enfance était de développer une vision sur l'avenir de ses structures permettant d'offrir davantage de places d'accueil et d'optimiser la gestion des différents sites, tout en veillant à maintenir une ligne pédagogique moderne, favorisant la formation continue des collaborateurs et une prise en charge évolutive des enfants.

Actions réalisées

Le début de la législature a vu la **validation de trois importants projets de construction pré- et parascolaires**, à Longereuse, à Couvet mais également à Môtiers. Avec des progressions différentes, ces trois projets ont été minutieusement planifiés, tout en tentant de limiter les refus d'accueil, en lien avec la politique d'économies à laquelle notre Commune a été soumise. **Une structure parascolaire a été ouverte à Buttes**, puis étendue à la population de St-Sulpice grâce aux modifications faites par l'école dans son organisation des classes. L'ouverture de ces structures ont nécessité l'adaptation des locaux afin de pouvoir offrir un accueil répondant aux normes en vigueur.

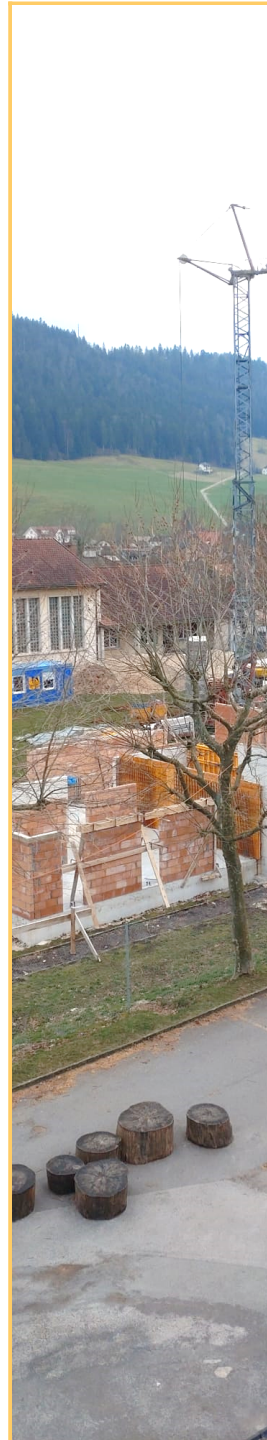
A fin 2020, notre commune offrait 81 places d'accueil préscolaire et 149 places d'accueil parascolaire. **Dès la mise en œuvre de ces trois projets de construction, ce seront 120 places d'accueil préscolaire (avec extension possible à 150) et 217 places d'accueil parascolaire** qui pourraient être au service de notre population, atteignant ainsi les recommandations cantonales, au moment même où elles s'apprêtent à être revues à la hausse.

De **nombreuses améliorations ont été apportées en matière de gestion des ressources humaines du service**, notamment la redéfinition des cahiers des charges des collaborateurs et les possibilités de formation continue.

De **nouvelles solutions numériques** ont été testées et mises en œuvre, que cela soit au niveau de la communication entre les structures et les parents, ou du processus d'inscription. Les projets pédagogiques ont été nombreux également, comme un projet de restaurant en parascolaire ou une refonte du suivi pédagogique de l'enfant au préscolaire par le même éducateur.

Actions en cours ou encore à venir

Mise en œuvre des nouvelles structures à Fleurier et Couvet, suivi des chantiers et préparation du dossier parascolaire de Môtiers et stabilisation de la gestion opérationnelle, dans une optique permanente d'économies budgétaires.



Dicastères concernés

DJE
**Accueil de
l'enfance**

DI
Bâtiments

DTSC
Environnement

Cadre naturel

Préserver notre environnement tout en permettant le développement

Rappel des objectifs attendus

Le cadre naturel est un facteur primordial et incontournable dans le choix de s'installer ou non dans une région. Val-de-Travers dispose en ce sens de nombreux atouts et peut se féliciter d'avoir su préserver au mieux ses qualités naturelles et son milieu caractéristique.

Aujourd'hui comme hier, les enjeux restent importants afin de conserver ce cadre naturel et ces ressources.

Pour ce faire, plusieurs domaines sont concernés : qualité de l'air, de l'eau et des sols, la préservation du paysage et de la forêt, la protection des biens contre les inondations ou encore les chutes de pierres, la lutte contre les pollutions, le traitement des déchets, la bonne gestion des ressources énergétiques, mais aussi un territoire communal organisé en zones définies dans le cadre d'un plan d'affectation local.

Actions réalisées

Des **plantations** ont été réalisées en milieu bâti par le service des forêts, afin de favoriser notamment la biodiversité. L'utilisation de produits phytosanitaires a été abandonnée. Le fauchage tardif a été instauré dans des zones définies afin de permettre le développement de la biodiversité. Des interventions ciblées ont été réalisées afin de **lutter contre les plantes invasives**.

L'extinction nocturne de l'éclairage public a non seulement entraîné un gain énergétique, mais également contribué à diminuer la pollution lumineuse. Plusieurs campagnes de sensibilisation ont en outre été mises en place afin de sensibiliser la population à l'effet négatif du *littering*.

Afin de faire face aux périodes de sécheresse de plus en plus intensives, les consommateurs ont été sensibilisés à la diminution de la consommation d'eau potable. L'optimisation du système de télégestion permet d'identifier plus rapidement les importantes pertes d'eau et les fuites sur le réseau d'eau potable.

Au niveau de l'épuration des eaux usées, **la construction de la nouvelle station d'épuration (STEP)** de Noiraigue permet dorénavant de traiter efficacement les boues d'épuration, conformément aux normes légales.

A l'instar de nombreuses autres collectivités publiques neuchâteloises, notre commune a pris la **décision d'interdire l'utilisation de vaisselle plastique à usage unique** sur le domaine public communal ainsi que dans les salles communales.

Dans le cadre de la révision du plan d'aménagement local (PAL), des relevés de terrain ont été effectués dans les zones de protection communales (ZP2). Les périmètres seront adaptés et les règles clarifiées dans le PAL.

Le **projet de revitalisation de l'Areuse à Môtiers** a créé de nouveaux espaces favorables à la biodiversité, pour la faune et la flore.

Actions en cours ou encore à venir

Dans le cadre de la prochaine période de subventionnement fédéral, des divisions forestières supplémentaires seront mises en réserve et seront donc inexploitées pour une durée de 50 ans au moins ; si ce choix découle notamment de fortes contraintes d'exploitation, il s'avère toutefois fortement favorable à la faune et à la flore.

Même si le principe de la vaisselle réutilisable est maintenant largement accepté, sa gestion par les associations demande encore un accompagnement pour garantir une application des règles sans conséquences financières trop drastiques pour ces dernières.

Le tri des déchets lors des grandes manifestations est encouragé par la mise à disposition de stations de tri.

Les différentes mesures découlant du plan général d'alimentation en eau (PGA) et du PGEE (plan général d'évacuation des eaux) à réaliser permettront d'optimiser le fonctionnement et la consommation d'eau potable, ainsi que diminuer les rejets d'eaux claires dans les stations d'épuration.



Dicastères concernés

DI
Travaux publics
Déchets
Eaux

DTSC
Aménagement
Environnement

DEFCOS - Forêts

DAPP
Sécurité de
proximité

Sécurité et bien-être

Garantir un espace public sûr et une sécurité égale pour tous

Rappel des objectifs attendus

Le sentiment de sécurité au sens large fait partie des besoins importants pour la population. Elle est la base du vivre-ensemble et la condition *sine qua non* du développement harmonieux de la société.

De nombreux dossiers ont donc été traités durant ces quatre dernières années, dont l'introduction de zones 30 dans les villages, le maintien d'un système sanitaire (polyclinique, médecins traitants ou encore ambulances) solide et disponible pour tous mais également la préservation des services d'urgence dans notre région.

Actions réalisées

Même si la situation reste tendue, le **nombre de médecins de premier recours demeure à un niveau suffisant pour la région**. La commune a par ailleurs été active sur le plan de la prévention solaire (couverture de la pataugeoire de la piscine des Combes) et de la prévention contre le tabagisme passif (action de sensibilisation sur les places de jeu).

Les **zones 30 ont été déployées** dans plusieurs villages afin de renforcer la sécurité et de permettre à la population de se réappropriier un espace public de qualité.

En collaboration avec la commune de Val-de-Ruz, Val-de-Travers a créé l'entreprise **Ambulances des vallées neuchâtelaises Sàrl** pour pérenniser la sécurité sanitaire de la population 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Le service de défense incendie basé sur le volontariat a connu un rajeunissement et un **maintien de son effectif**.

Actions en cours ou encore à venir

Les zones 30 vont continuer d'être introduites dans les villages de la commune et le Conseil communal poursuivra son travail avec la commune de Val-de-Ruz pour consolider l'entreprise Ambulances des vallées neuchâtelaises Sàrl.

Des réflexions concernant l'installation de défibrillateurs automatiques externes dans les villages vont être menées à terme.

Le stationnement dans nos villages va être observé de près dans le cadre des politiques des entreprises qui vont faire prochainement payer leurs parkings.



Dicastères concernés

DAPP
Protection de la population

DEFCOS
Prévoyance sociale

DI
Travaux publics

DTSC
Mobilité

Implication citoyenne et domiciliation

Permettre à tous de
s'exprimer, de
participer et de
s'ancrer

Rappel des objectifs attendus

La commune de Val-de-Travers a connu un léger tassement de sa population durant quelques années qui a conduit les autorités à lancer plusieurs projets pour informer, ancrer et fidéliser les habitantes et les habitants.

Si la communication a toujours été centrale pour présenter de manière transparente les dossiers communaux, elle a dû évoluer avec les outils électroniques modernes.

La commune favorise aussi le lien social intergénérationnel en mettant en place les conditions-cadres pour que les individus, les associations, les commerces, les entreprises et les autres acteurs locaux puissent se développer et s'épanouir.

Actions réalisées

Diverses mesures de promotion de la domiciliation ont été lancées pour augmenter la population résidente. Parallèlement à une **identité visuelle entièrement renouvelée**, la commune a travaillé sur un public-cible spécifique, les 55-65 ans, et a organisé une large campagne médiatique pour rayonner. Une deuxième mesure, cette fois en direction des pendulaires, a été préparée et est en cours de lancement au sein des entreprises installées à Val-de-Travers. Pour communiquer de manière factuelle et transparente sur ses projets, ses services et ses décisions, **la commune est présente sur différents réseaux sociaux**, le dernier étant LinkedIn, et a harmonisé ses méthodes de communication.

Les interactions humaines étant primordiales, en plus après la pandémie, la commune a **maintenu et développé les événements organisés pour certaines catégories de population** (seniors, jeunes citoyens, nouvelles et nouveaux habitants, personnes naturalisées, etc.).

Des parcelles communales ont été vendues pour des projets de constructions de logements attractifs pour de nouveaux habitants.

Actions en cours ou encore à venir

Des travaux sont actuellement en cours pour créer un parlement des jeunes et des réflexions sont menées pour pérenniser le lieu de rencontre et d'accueil libre pour les adolescents Barak.

Les mesures de promotion de la domiciliation se poursuivent avec les pendulaires.

D'éventuelles nouvelles actions en direction d'autres publics-cibles sont en voie d'exploration.



NEMO News



Dicastères concernés

DAPP

DEFCOS

DJE

DI

DTSC

Emploi et économie

Maintenir une stratégie d'accompagnement diversifiée

Rappel des objectifs attendus

Riche de quelque 5'500 emplois, Val-de-Travers reste une commune favorable au développement économique, cela dans tous les secteurs. Si l'horlogerie demeure un domaine étroitement lié à l'identité valloisienne, l'action des autorités doit viser une diversification des activités, qu'elles soient industrielles, touristiques ou liées à l'économie résidentielle. En étroite collaboration avec les services cantonaux, il s'agit ainsi d'accompagner au mieux les acteurs dans leurs projets, dans le but de favoriser l'emploi et les retombées financières directes et indirectes.

Actions réalisées

- Sur le site Dubied, des **actions prioritaires ont été définies** pour valoriser les bâtiments (rénovations, mobilité) en collaboration avec les propriétaires du site. Un comité de pilotage a été créé (Canton-Commune) pour encadrer le financement à venir des mesures.
- **Vente du bâtiment Daniel-Jeanrichard 4**, à Fleurier, à l'entreprise Voutilainen pour le développement de ses activités, dans le guillochage notamment.
- **Vente de l'ancienne grange des Six-Communes**, à Môtiers, à Jacot Chocolatier pour la création de l'Espace Jacot.
- Intensification de la **promotion des Val'** au travers du projet de nouveaux kits d'accueil pour les employé·e·s des entreprises partenaires.
- **Mise à jour en cours du plan directeur régional** en vue de rendre constructibles des parcelles stratégiques en matière d'activité économique.

Actions en cours ou encore à venir

- Poursuite et intensification des démarches sur le site Dubied, en partenariat avec les propriétaires des différentes parcelles.
- Poursuite des échanges avec le Canton pour préserver des possibilités de développement économique.



Dicastères concernés

DEFCOS
**Economie
publique**

DTSC
Aménagement

Énergie

Faire de la sobriété
énergétique un principe de
notre commune

Rappel des objectifs attendus

Pour pérenniser notre modèle de société, il faut réduire autant que possible la vitesse et l'intensité des changements climatiques. Pour cela, il faut d'une part consommer moins d'énergie et d'autre part consommer de l'énergie qui émet moins de gaz à effet de serre.

Plusieurs projets communaux sont en cours et doivent être poursuivis pour améliorer le bilan des émissions au niveau communal. D'autres projets sont nécessaires notamment pour améliorer la sobriété énergétique des bâtiments et les habitudes de mobilité.

Actions réalisées

La commune a établi un **plan communal des énergies** pour avoir une vision plus précise des consommations de chaleur, d'électricité et d'énergie pour la mobilité sur le territoire communal. Des fiches de mesures ont été établies pour guider les actions du Conseil communal. Un **délégué à l'énergie** a été engagé pour accompagner les projets en cours et à venir.

Concernant la **chaleur**, le développement des **chauffages à distance** (CAD) à énergie renouvelable s'est poursuivi. A **Couvet**, la puissance et le nombre de clients ont triplé par rapport à 2020. Aux **Bayards**, la chaufferie a été totalement renouvelée et les travaux sont planifiés pour doubler le nombre de clients. A **Môtiers**, la pré-étude pour un nouveau CAD a été finalisée et le crédit d'investissement sera présenté fin juin au Conseil général. A **Fleurier**, la commune accompagne des partenaires privés pour développer un projet à l'échelle du village. Une **séance d'information publique** sur les remplacements de chauffages a été organisée pour sensibiliser la population. Des **certificats CECB** ont été réalisés pour tous les bâtiments communaux qui le nécessitaient.

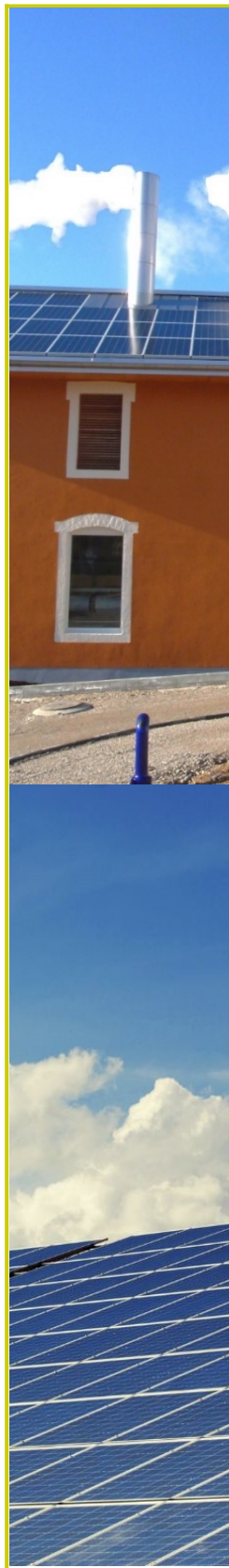
Concernant **l'électricité**, **trois centrales photovoltaïques** sont en cours de réalisation sur des bâtiments communaux. Deux seront réalisées en partenariat avec la coopérative solaire Coopsol. La troisième, située sur le bâtiment du service de travaux publics, permettra la recharge des véhicules électriques acquis dans le cadre du remplacement d'une partie du parc véhicules. Une **subvention communale** a été introduite pour soutenir l'installation de panneaux solaires dans les quartiers à forte valeur patrimoniale. La **comptabilité électrique** globale des services communaux a été mise en place et des projets d'optimisation ont démarrés, notamment à espaceVAL. **L'éclairage public** est maintenant éteint entre minuit et 5h00, avec une économie annuelle de 140'000 kWh. Le projet de **rénovation des usines hydroélectriques** de la SEVT a été optimisé et sera déposé pour permis de construire fin 2024. La commune accompagne **les projets de parc éolien** prévus dans le plan d'affectation cantonal, pour s'assurer de la qualité des projets prévus.

Concernant la **mobilité**, la **voiture partagée** Mobility a été déplacée à Couvet pour une meilleure utilisation et deviendra électrique lorsqu'une borne de recharge pourra être posée après les aménagements de la nouvelle gare.

La commune a fait l'acquisition de **deux vélos électriques** pour les mettre à la disposition des habitants pour qu'ils puissent tester ce mode de déplacement. Des **parkings vélo** ont été installés ou modernisés dans six endroits de la commune. Des **plans de mobilité piétonne et cyclable** ont été élaborés dans le cadre de la révision du PAL et serviront de guide pour optimiser les aménagements urbains futurs.

Actions en cours ou encore à venir

La pérennité de notre modèle de société face aux changements climatiques demande un effort collectif important. Le changement de nos habitudes en matière de chauffage, de consommation et de mobilité aura un effet prépondérant sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre et permettra de réduire aussi les investissements à consentir pour limiter ces changements. La mise en œuvre du plan communal des énergies doit se poursuivre pour mettre en place un cadre qui rendra ces changements acceptables en matière de confort, notamment pour le chauffage et la mobilité.



Dicastères concernés

DTSC
Energie
Aménagement
DI
Déchets
Travaux publics
Bâtiments

Tourisme

**Continuer de consolider
le secteur dans le
respect de la durabilité**

Rappel des objectifs attendus

Grâce au cadre naturel de la région et au dynamisme des acteurs, le tourisme est l'un des secteurs économiques importants de la commune. Il représente aussi un vecteur de rayonnement majeur. Face à la concurrence étrangère, le tourisme demeure un domaine sensible, qui fait l'objet d'un soutien régulier des collectivités publiques, tant à l'impulsion qu'au fonctionnement. A ce titre, Val-de-Travers joue un rôle multiple, en appuyant les projets soutenus par la Nouvelle politique régionale (NPR) ou par d'autres programmes fédéraux ou cantonaux, ainsi qu'en subventionnant certaines entités.

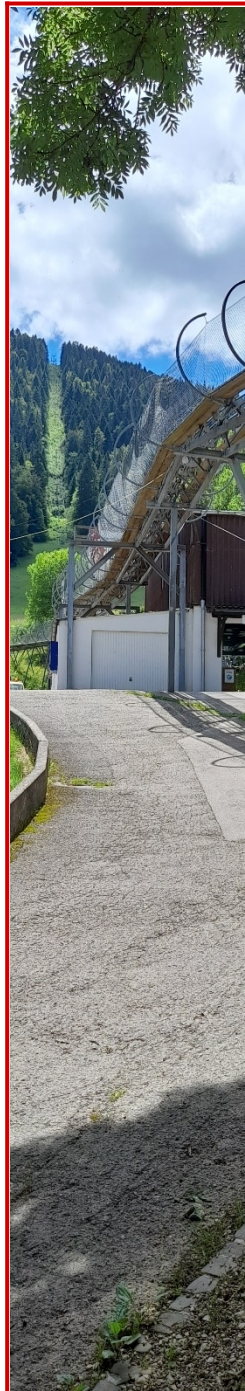
Actions réalisées

- **Soutien et accompagnement de Destination Val-de-Travers**, pour son projet de structuration et de professionnalisation de ses réseaux soutenu par le programme fédéral Innotour.
- **Soutien à de nouveaux projets bénéficiant de l'appui de la NPR** (rénovation des Mines d'asphalte, évolution de la muséographie de la Maison de l'Absinthe, extension et diversification de l'offre au bas du site de La Robella, création de l'Espace Jacot).
- **Vote d'un troisième crédit-cadre** en faveur des projets éligibles à la NPR.
- Soutien à Destination Val-de-Travers pour son projet de **labellisation Swisstainable**.
- Dans le cadre de la révision du PAL, un rapport détaillant la **stratégie territoriale touristique** a été rédigé pour préciser les pôles importants sur le territoire et leur développement possible.

Actions en cours ou encore à venir

Accompagnement des réflexions liées à l'avenir du site de La Robella (projet 2025-2065).

Soutien aux potentiels projets NPR pour le tourisme mais également pour certaines branches économiques.



**Dicastères
concernés**

**DEFCOS
Tourisme**

**DAPP
Sécurité de
proximité**

**DTSC
Aménagement**